

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS
DE LA VILLE D'ALÈS**

Service : administration générale
Tél : 04.66.56.42.76
Réf : CR/PC/CB/IV/2025

Objet : Délégation de fonctions et de signature à Mme Marie-Claude ALBALADEJO, 10^{ème} adjoint au maire, au sein du pôle temps libre dans le domaine des sports

Le maire de la ville d'Alès,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-18 modifié,

Vu la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu la délibération n°25_02_02 du conseil municipal du 15 mars 2025 fixant à 12 le nombre des adjoints au maire,

Vu la délibération n°25_02_03 du conseil municipal du 15 mars 2025 portant élection des adjoints au maire,

Vu la délibération n°25_02_06 du conseil municipal du 15 mars 2025 relative à la délégation du conseil municipal à Monsieur le maire en application des articles L2122-22 et L1413-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le procès-verbal d'élection du maire et de ses adjoints du 15 mars 2025,

Considérant que par délibération n°25_02_03 du conseil municipal du 15 mars 2025 susvisée, Mme Marie-Claude ALBALADEJO a été élue 10^{ème} adjoint au maire de la ville d'Alès,

Considérant l'organisation de la collectivité autour de pôles de politiques publiques en vigueur depuis 2008,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services et permettre une parfaite continuité administrative, Monsieur le maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer, par arrêté, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal,

ARRÊTE

Envoyé en préfecture le 15/03/2025

Reçu en préfecture le 15/03/2025

Publié le 17/03/2025

ID : 030-213000078-20250315-2025_00152-AR



ARTICLE 1 :

Délégation de fonctions est donnée à Mme Marie-Claude ALBALADEJO, 10^{ème} adjoint au maire de la ville d'Alès, dans le domaine des sports.

Délégation de signature est donnée à Mme Marie-Claude ALBALADEJO, 10^{ème} adjoint au maire de la ville d'Alès, dans le domaine des sports, en ce qui concerne :

- les courriers destinés aux associations sportives,
- les conventions de mise à disposition à titre gracieux des équipements sportifs aux associations sportives.

ARTICLE 2 :

Ces délégations de fonctions et de signature s'exercent sous la surveillance et la responsabilité de Monsieur le maire.

ARTICLE 3 :

Les actes pris par Mme Marie-Claude ALBALADEJO dans les matières déléguées par le maire portent la mention « Pour le maire et par délégation de signature, le 10^{ème} adjoint au maire de la ville d'Alès ».

ARTICLE 4 :

Monsieur le directeur général de la ville d'Alès est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Alès, le 15 mars 2025



Le Maire
Christophe RIVENQ